



ÉDITO

Le cinquantième !

La municipalité est heureuse de pouvoir vous offrir ce 50ème numéro du Cœur d'Archamps ! Voici déjà une belle longévité pour un mensuel communal, né il y a quatre ans et demi, dont la fabrication artisanale repose essentiellement sur les épaules de M. Gaël Louchart, Maire adjoint en charge de la communication. Je me permets donc de lui adresser publiquement toutes mes félicitations pour cet anniversaire (ainsi qu'à ses relectrices et relecteurs), en le remerciant pour cette publication, qui lui vaut quelques sacrifices mais qui semble être appréciée par le plus grand nombre.

J'en profite pour remercier également les conseillers municipaux et les habitants bénévoles qui le distribuent chaque mois dans vos boîtes aux lettres. Certes, nous recevons encore des réclamations, lorsque ces bulletins sont distribués en retard ou annoncent des événements passés, mais ces critiques nous montrent que chaque

numéro est attendu et croyez bien que nous nous efforçons de diminuer les aléas pour améliorer la situation.

Enfin, 50 numéros ce sont aussi 50 édito, rédigés selon l'humeur ou l'actualité. En l'occurrence, l'humeur est bonne puisqu'il s'agit de fêter un anniversaire. Quant à l'actualité, elle est évidemment dominée par le mouvement des gilets jaunes, même si à Archamps nos ronds-points n'ont guère pris de couleurs... Aussi, pour donner la parole à tous ceux qui le souhaitent et qui n'ont pas osé ou pas pu saisir cette forme de contestation, je vous informe que la Mairie tient à votre disposition un cahier de « doléances », que nous ne manquerons pas, le temps venu, de transmettre au Président de la République et au Gouvernement.

N'hésitez pas non plus à saisir l'occasion des différentes manifestations publiques pour venir discuter avec vos élus. A ce propos, je vous informe que le marché local se poursuit mais qu'il sera interrompu durant l'hiver et reprendra le 16 mars 2019, avec l'arrivée du printemps.

D'ici là, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 18 janvier 2019, à 19h30, à la salle Polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

**Archamps,
le 18 décembre 2018
Le Maire, Xavier Pin**

Chères Archampoises et Archampois,

**Monsieur le Maire et son conseil vous adresseront leurs vœux pour l'année 2019,
le vendredi 18 janvier 2019 à 19 heures
en salle polyvalente d'Archamps.**

Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie et à l'apéritif de l'amitié qui suivra, alors venez nombreux !

COMITÉ DES FÊTES

Invité par le Comité des Fêtes d'Archamps, lors du marché de Noël dimanche 9 décembre, le chœur Sa Voie Gospel a enchanté l'assistance venue nombreuse à l'église. Ce fut une prestation dans une ambiance festive, très chaleureuse, pleine d'unité et fraternité chantant de tout cœur la joie de NOËL aux rythmes afro-américains, des alléluias repris par tous pour terminer ce concert en standing ovation. Bravo et merci pour ce bonheur partagé.

Monique Baudrion



Sous l'église de la paroisse Sts Pierre et Paul en Genevois, Archamps, Bossey, Collonges organisent un repas familial LE DIMANCHE 3 FÉVRIER À 12h à la salle des fêtes d'Archamps. Des cartes seront en vente, venez nombreux. Bonnes fêtes à tous.

LE MARCHÉ DE NOËL



Le Comité des Fêtes en pleine action



Le Sou des écoles se prépare à l'action

Quelle belle journée nous a été proposée par le Comité des Fêtes en collaboration avec le Sou des écoles, en ce **dimanche 9 décembre 2018**, à l'occasion du traditionnel **Marché de Noël** organisé dans la salle polyvalente !

Dès 10 heures, le marché ouvrait ses portes et offrait au public un riche éventail de produits artisanaux, exposés sur de beaux étalages décorés avec soin aux couleurs de Noël. Chacun put ainsi dénicher une multitude d'idées de cadeaux dans une atmosphère légère et chaleureuse.

Les parents des élèves du groupe scolaire Raymond Fontaine ne furent pas en reste, puisqu'ils pouvaient retrouver le précieux bricolage de Noël de leur enfant,

sur le très joli stand tenu par les enseignantes. Bravo et merci encore à elles pour la qualité de leur engagement auprès de nos chères têtes blondes.

Un stand de bricolage pour enfants sur place, un bar proposant entre autres un excellent vin chaud, une vente de délicieuses crêpes et un point de vente de sapins à l'extérieur, complétaient cette belle organisation et dès 11 heures, les affamés purent se délecter d'une succulente tartiflette partagée entre amis.

La journée fut ponctuée à 16 heures, d'un mélodieux concert donné en l'Eglise d'Archamps par le groupe « **Sa'Voie Gospel** » que nous remercions vivement de cette chaleureuse participation.

Enfin, vers 17 heures 30, arriva le moment tant attendu par les petits et les grands : la visite du Père Noël ! Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes et du Sou des écoles pour cette brillante organisation.

Gaël Louchart



Le stand de l'école Raymond Fontaine

ARBRE DE NOËL du T.C.A.B.



Conformément au rendez-vous qu'il avait fixé aux enfants des écoles de tennis, le Père Noël a fait une courte escale aux courts couverts et permis à chacun des 63 enfants présents d'échanger quelques balles, en présence des parents.

Après avoir posé au beau milieu du groupe d'enfants, fait face aux nom-

breux objectifs et distribué à tous les futur(e)s champion(ne)s un sachet de friandises, le vieillard au rouge manteau s'en est allé. Il devra évidemment se reposer avant sa grande tournée prévue cette année dans la nuit du 24 au 25 décembre. Surtout, reprenez-bien la date !

Les rennes attelés au traîneau ont sagement attendu leur maître légendaire sur le parking d'un célèbre cinéma voisin, nouveau partenaire de l'association, en savourant un délicieux ...Pathé.

Le club adresse de chaleureux remerciements à **Arnaud CHOPARD** et **Adrien KAHN** (jeunes compétiteurs du club) qui ont donné un sérieux coup de main à l'organisation de cette journée. Merci à **Adnan**

SADRIJA pour la protection des aires de jeux, à **Emmanuel ANTOLIN** (commission communication) pour la mise en place et à **Aurélien GAL-LIERE** qui a assuré la synchronisation en musique des festivités dans les délais qui lui étaient impartis.

Quant au Père Noël, nos sélectionneurs ont décelé en lui de réelles aptitudes à la pratique du tennis. Les documents de mutation du Tennis-Club Rovaniemi (Fédération Finlandaise) au T.C.A.B. attendent juste sa signature.



REPAS DES AÎNÉS



Nos aînés étaient conviés au traditionnel repas, organisé pour eux par le **C.C.A.S.**, le **dimanche 25 novembre** en salle polyvalente, afin de partager un moment chaleureux de retrouvailles.

Ils purent déguster un savoureux repas concocté par le **traiteur Pres-set** et servi par de joyeux membres du conseil municipal. La vigilance de certains des convives ne fut pas prise en défaut, quand ils nous firent remarquer, non sans une certaine fierté légitime, que nous avions commis une erreur sur le menu du jour en indiquant le 25 novembre 2017 au lieu de 2018 ! Il s'agissait bien d'une erreur et non d'une tentative maladroite de les rajeunir d'une année !

Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

Tout au long du repas, l'animation fut assurée par les tours époustouflants du **magicien Eddy**, qui n'eut de cesse de laisser l'assemblée dans l'expectative à chacune de ses prestations. Quelle dextérité ! Cette animation lui fut disputée par Madame Suzette Fontaine (dont nous tairons l'âge), qui nous gratifia d'une ou deux chansons avec l'enthousiasme qui la caractérise. Un grand merci Suzette ! Les membres du CCAS n'oublièrent pas les personnes à mobilité réduite qui ne purent faire le déplacement et leur livrèrent les repas et nous les remercions. Enfin, un pot de fleur d'ornement fut offert à chaque



participant en fin de journée. Un bel après-midi de détente, de chaleur humaine et de partage intergénérationnel ! Merci aux membres du C.C.A.S.

Gaël Louchart



DISPOSITIF « TRANQUILLITÉ VACANCES » CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Cumulant plusieurs phénomènes (nuit de bonne heure, achats de bijoux, produits de luxe, multimédias, produits alimentaires de valeur), cette période de fin d'année accentue le risque de cambriolage d'habitations, de caves et de garages. Il est nécessaire d'être plus vigilants.

Quelques mesures simples peuvent être appliquées pour préserver vos biens et renseigner la gendarmerie pour prévenir ces actes délictueux.

Pour préserver vos biens :

- > prévenir vos voisins de votre absence et leur confier éventuellement une clé. Ils pourront également relever le courrier, donner des signes de présence, s'assurer régulièrement que toutes les issues sont fermées.
- > éviter de laisser à l'extérieur de votre habitation des objets ou outils permettant de commettre une effraction.
- > signaler que votre habitation est sous alarme.
- > procéder à l'allumage d'une lumière par minuterie.

- > protéger vos diverses ouvertures par des barreaux, des grilles ou des volets.

- > ne pas laisser d'importantes sommes d'argent à votre domicile.

Les bons réflexes :

- > signaler votre absence à la brigade de gendarmerie par le biais du dispositif tranquillité vacances
- > connaître vos voisins plus ou moins proches de manière à identifier rapidement une personne étrangère à votre quartier.

- > ne pas laisser entrer quelqu'un que vous ne connaissez pas.

- > ne pas hésiter à renseigner la gendarmerie (par le 17) pour signaler des véhicules ou des personnes suspects en fournissant le maximum de renseignements descriptifs.

En cas de cambriolage de votre domicile, ne rien toucher et appelez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

UN PETIT GESTE POUR UNE GRANDE CAUSE

À la demande d'un Archaminois, adhérent actif auprès de l'association de personnes paralysées « **Neurogel en marche** », c'est avec conviction que nous faisons appel à votre générosité pour que **vous adressiez vos dons à cette association reconnue d'intérêt général et que vous participiez ainsi à un projet clinique dont l'objet est de permettre à des personnes paraplégiques et tétraplégiques d'accéder à un traitement pour pouvoir remarcher.**

« Neurogel en marche » et son **Président Monsieur Pierre Rondio**, œuvrent depuis 10 ans en ce sens

et pour la première fois au monde, une association de patients a réussi à organiser et mener à bien un projet clinique. Aujourd'hui, 6 patients français ont été sélectionnés et peuvent bénéficier d'un traitement avec une matrice de croissance neurale nommée « Graise Activée », associée à une médication, l'érythropoïétine.

Ces opérations sont prévues pour le mois de mars 2019 et l'association doit encore réunir la somme de 400 000 € pour que ces patients puissent désormais retrouver une autonomie fonctionnelle et sensitive.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour adresser vos dons, veuillez consulter le site suivant :

www.neurogelenmarche.org

Nous vous remercions d'avance au nom de l'association et des patients qui nourrissent l'espoir de remarcher un jour.

Gaël Louchart

NEUROGEL
en marche

SÉANCES D'ASSISTANCE INFORMATIQUE PONCTUELLES



EN 2019, la Commission intergénérationnelle en partenariat avec la société Si2A, vous proposera des nouvelles séances d'aide à l'utilisation d'outils informatiques.

Ces séances débuteront le 9 janvier 2019 et se dérouleront tous les premiers mercredis de chaque mois de 9h à 12h à la salle polyvalente. Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous.

Pour y participer, il faudra vous y inscrire préalablement en Mairie :
accueil@mairie-archamps.fr
ou par téléphone au 04 50 43 62 18.

ATTENTION !

IL N'Y A PAS de séances durant les mois de juillet et août !

Gaël Louchart

COUP DE COEUR



C'est avec nos plus plates excuses adressées aux parents de la petite Stella Di Frenza que nous passons aujourd'hui ce coup de cœur.

En effet, cette jolie petite Archamnoise est née le 3 septembre 2017 et nous avons omis de l'annoncer.

Malgré ce retard conséquent, c'est avec plaisir que **nous souhaitons la bienvenue à la jolie Stella et que nous félicitons les heureux parents Ornella et Luis Di Frenza.**

**La municipalité vous adresse
ses meilleurs vœux de bonheur et de santé
pour l'année 2019
et vous souhaite un joyeux Noël
et de belles fêtes de fin d'année.**